

ZOOM sur...

Au fil de la Réforme - Projet de loi sur la formation professionnelle

Le projet de loi a été présenté en Conseil de Ministres le 29 avril 2009. Les points essentiels sont les suivants :

- les contributions formation des entreprises de moins de 50 salariés pourraient être mutualisées,
- le DIF serait portable et mobilisable, les OPCA prenant en charge ces modalités,
- un fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels serait créé pour former des demandeurs d'emploi et qualifier des salariés,
- un droit à l'information et au conseil des individus serait mis en place,
- le nombre des OPCA serait réduit (le seuil de collecte devrait atteindre 100 millions d'euros).

Autres dispositions : le stage de préparation opérationnelle à l'emploi, la réalisation du bilan d'étape professionnel, du passeport formation, l'obligation d'une négociation triennale de branche et la déclaration d'activité des organismes de formation qui deviendrait publique.

Le projet de loi prévoit qu'un Plan régional de Développement de la Formation Professionnelle (PRDF) serait élaboré et signé par le Président du Conseil Régional, le Responsable de l'Etat en région et le Recteur d'Académie.

L'adoption du projet de loi sera probablement reportée en septembre.

Gérer la crise et anticiper la reprise

L'AGEFOS PME veut aider les petites et moyennes entreprises à former leurs salariés plutôt qu'à recourir au chômage partiel. Elle vous aide à définir des solutions :

Un projet pour répondre à trois questions :

- **Former oui, mais à quoi ?**
- **Comment je trouve les formations ?**
- **Comment je finance le projet ?**

Avantages pour l'entreprise :

- Bénéficier de conseil et de financements afin d'utiliser une période de sous-activité pour développer les compétences de ses salariés,
- Avoir plusieurs solutions dans l'attente de la reprise de l'activité,
- Développer, reconnaître les compétences de ses salariés,
- Croiser les financements pour répondre à la nécessité de conserver ses salariés.

> Contactez votre Conseiller en Formation au 02 41 49 14 40.



En partenariat avec les Directions Régionales du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le FSE (Fonds Social Européen), l'AFPA et la Région Pays de la Loire.

Charte de partenariat signée entre l'AGEFOS PME Pays de la Loire / Poitou-Charentes et le Comité de Bassin d'Emploi du Pays d'Ancenis

Le PREES, Point Relais Emploi Entreprises Salariés, est une plate-forme d'information et d'animation qui s'adresse à tous les Chefs d'entreprise des TPE-PME et à tous les salariés du Pays d'Ancenis. Elle répond directement à leurs questions ou les oriente vers un spécialiste sur les sujets suivants : recrutement, accueil et intégration des salariés, gestion des ressources humaines, formation, évolutions juridiques et sociales de l'entreprise.

De nombreux partenaires, dont l'AGEFOS PME Pays de la Loire / Poitou-Charentes, se sont engagés auprès du Point Relais Emploi Entreprises Salariés (PREES).

> Pour de plus amples informations, contactez Luc Nédélec de l'AGEFOS PME, ou bien connectez-vous sur le site du PREES www.point-relais-emploi-entreprises-salaries.fr



Plaquette « Points de Repère »

AGEFOS PME met à disposition un document d'information générale sur la formation professionnelle continue intitulé « Points de repère ». La Formation Professionnelle tout au long de la vie constitue une obligation nationale. Elle concerne toutes les personnes partant en formation qui ne sont ni élèves ni étudiantes, et qui sont engagées dans la vie active (salarié, agents public, personne à la recherche d'un emploi, etc.).

Article L6111 alinéa 1 du code du travail.

Pour en savoir plus sur l'accès à l'emploi, le maintien dans l'emploi, le retour à l'emploi...

> Plaquette à disposition sur demande au service communication au 02 41 49 14 40.



Professionalisation

Bilan 2008

Grâce à la mobilisation du réseau AGEFOS PME, qui, depuis quelques années, multiplie les opérations d'information auprès de ses PME adhérentes et de tous les acteurs de la formation, le Contrat et la Période de professionnalisation ainsi que le Droit individuel à la formation prennent progressivement leur place.

en chiffres

Professionalisation
(contrats et périodes) et DIF
au 31/12/2008

1 898 contrats enregistrés
1 102 périodes enregistrées
8 601 stagiaires ont bénéficié
d'une action de formation dans
le cadre du DIF en 2008.

Consultez tous les chiffres sur : www.agefos-pme-plpc.com
→ rubrique «Nous connaître», «Etudes-observatoires»,
«Publications régionales»

AGEFOS PME

Pays de la Loire/Poitou-Charentes

en chiffres

13 510 entreprises de moins de 10 salariés.

2 832 entreprises de 10 salariés et plus
ont renouvelé leur confiance à l'AGEFOS PME
pour 2009.

53 Millions d'€uros de fonds gérés.

Agenda

Actions de formation TPE-PME : Pass' Formation 2009

Nous avons sélectionné pour vous des actions de formation qui visent le développement des compétences de vos salariés.

Gestion du personnel - Montaigu (85) - les 2, 3, 4, 17 et 18 septembre
Négociation commerciale - Montaigu (85) - les 1, 2, 22 et 23 septembre
Législation sociale - Laval (53) - les 16, 23 et 30 septembre
Management d'équipe - Le Mans (72) - les 9, 10 septembre et 2 octobre
- Châtelailon (17) - les 21, 22 septembre et 16 novembre
Conduite de projet - Rochefort (17) - les 28, 29 septembre et 6 octobre
Informatique : Conduite de projet - Nantes (44) - du 5 au 9 octobre

Retrouvez les programmes, dates, lieux et bulletin de participation sur notre site internet
www.agefos-pme-plpc.com

> Pour toute information, contactez l'AGEFOS PME au 02 41 49 14 40.



Pass'formation
tpe • pme 2009



retrouvez-nous sur
www.agefos-pme-plpc.com